

# Chimie

**UNIFIEE**

Fédé  
Unie  
Chimie

CHIMIE — PHARMACIE — PLASTIQUES — CAOUTCHOUC — VERRE — PETROLE

Nouvelle Série n° 4

Novembre 1972



Dans les discussions ...



avec les Travailleurs ...



pour assumer l'action.

## Avec les Travailleurs...

A chaque rentrée la même question se pose :  
la rentrée sera-t-elle chaude ou tiède ?

A ceux qui auraient douté de la volonté des travailleurs de défendre leurs intérêts et d'exprimer leurs revendications, les événements de ces dernières semaines, dans différentes entreprises, apportent la démonstration que « l'année syndicale » est bien engagée. En effet, un peu partout les travailleurs se sont mis en action, tantôt pour défendre leur pouvoir d'achat, tantôt pour revendiquer des nouvelles classifications, tantôt pour protester contre les conditions de travail qui leur étaient faites, etc...

Un conflit dans nos secteurs a attiré particulièrement l'attention ; c'est celui d'un atelier de MICHELIN qui a mis en lumière plusieurs éléments importants.

Ce qui s'est exprimé chez MICHELIN s'exprime évidemment dans d'autres entreprises sous des formes diverses.

## L'ACTION

Pour donner dans les entreprises toute sa dimension à l'action, la Fédération Unifiée des Industries Chimiques C.F.D.T. a passé un accord avec la Fédération des Industries Chimiques C.G.T., accord dans lequel les deux fédérations appellent les syndicats et les sections à réunir les travailleurs pour soumettre à leur discussion et à leur décision les propositions concernant les objectifs et les moyens d'action. Pour nous l'action est un processus qui doit prendre racine dans les problèmes que rencontrent les travailleurs. C'est à ceux-ci qu'appartiennent les décisions essentielles, pensant que dans les semaines qui viennent les militants et les adhérents C.F.D.T. doivent utiliser cet accord interfédéral pour réunir partout, — ateliers, bureaux, services — les travailleurs afin de discuter avec eux de leurs problèmes concernant l'organisation du travail, l'hygiène et la sécurité, les conditions de travail, les classifications, etc... Ces revendications ne sont évidemment pas étrangères aux revendications confédérales telles que celles concernant le SMIC à 1.000 francs et la retraite.

Ces questions n'avanceront réellement que si, dans les entreprises, les travailleurs se battent à leur niveau et à partir de leurs revendications pour l'amélioration des bas salaires, l'aménagement de la grille hiérarchique : la réduction de la durée du travail, l'amélioration des conditions de travail, etc...

De cette manière s'installera effectivement un rapport des forces qui permettra d'ouvrir à tous les niveaux, établissement, entreprise, branche nationale, une négociation sur les questions essentielles. Pour sa part la Fédération Unifiée des Industries Chimiques C.F.D.T., dans le cadre de l'accord interfédéral mettra tout en œuvre pour soutenir activement les actions décidées dans les entreprises.

## Selon ce que vousirez...

Vos informations risquent d'être assez différentes. C'est une constatation que nous avons été amené à faire il y a quelques temps déjà en comparant à travers quelques journaux les commentaires, ou la présentation faite à partir d'informations parfaitement vérifiables et ayant la même origine.

Ce fut une première fois le cas, comme vous pourrez en juger ci-dessous à propos des résultats d'élections au Joint Français de ST-BRIEUC.

### PROGRESSION DE LA C.F.D.T. AU JOINT FRANÇAIS

(De notre correspondant.)

**Saint-Brieuc.** — La C.F.D.T., qui a joué un rôle de premier plan dans la grève des salariés du Joint français à Saint-Brieuc, au printemps dernier, a progressé, en voix et en pourcentage, aux élections des membres du comité d'établissement. Elle obtient 59,13 % des voix au lieu de 54,88 % en 1970; cette progression se fait au détriment de la C.G.T. Celle-ci avait adopté, lors du conflit, une attitude très prudente, qui s'était traduite par des oppositions et des discussions publiques entre les deux organisations syndicales. Dans le collège cadres, la C.F.D.T. et la C.G.C. maintiennent leurs positions, tenant chacune un siège.

**COLLEGE DES OUVRIERS ET EMPLOYES.** — Inscrits : 802 (793 en 1970). Exprimés : 651 (634). Ont obtenu : C.F.D.T., 385 voix (348), soit 59,13 % au lieu de 54,88 % ; C.G.T., 266 voix (286), soit 40,86 % au lieu de 45,11 %.

« Le Monde ».

**JOINT FRANÇAIS (Saint-Brieuc).** — Les élections au Comité d'entreprise se sont déroulées jeudi. Pour les titulaires, 4 sièges étaient à pourvoir. La CGT obtient 265 voix (40,81 %), elle conserve ses deux élus. La CFDT obtient 384 voix (59,19 %) elle conserve également ses 2 élus.

Pour les suppléants, la CFDT obtient 3 sièges au lieu de 2 en 1970, la CGT 1 au lieu de 2.

« L'Humanité »

Pareille constatation devait être faite également à l'occasion du conflit de l'atelier OPK MICHELIN à propos des répercussions internationales de cette grève. Mais il y a des limites qui ne peuvent être dépassées. Insinuer que le soutien international n'était qu'une invention de la direction Michelin pour faire peur aux travailleurs quand on connaît la somme d'efforts que la FUC CFDT déploie depuis plu-

sieurs années au sein de l'ICF pour rendre active et efficace cette solidarité internationale au niveau des grandes firmes multinationales, il y a là un manque d'objectivité qui nous a obligé à intervenir auprès de la rédaction de l'Humanité.

Aucune mise au point n'étant intervenue, il nous semble opportun de vous tenir informés des passages les plus importants de la lettre que nous avons fait parvenir à ce journal.

#### L'HUMANITE

6, Boulevard Poissonnière  
75 - PARIS 9<sup>e</sup>  
Paris, le 12 Octobre 1972

Monsieur le Rédacteur en Chef,

J'ai pris connaissance de l'article paru ce jour dans votre journal sous la signature de votre envoyée spéciale Louise BLANQUART et intitulé « Dans l'empire Michelin »...

... Je voudrais notamment compléter l'information de vos lecteurs sur plusieurs aspects qui étaient peu développés dans l'article, risquent de les induire en erreur.

Pour la F.U.C./C.F.D.T., le syndicat C.F.D.T. de CLERMONT-FERRAND partageant tout à fait cet avis, le conflit de l'atelier O.P.K. repose sur quatre éléments fondamentaux :

- 1) le refus du travail au rendement, et cela va au-delà de la simple notion de suppression du salaire lié au rendement,
- 2) le refus de la sous-qualification : c'est tout le problème des O.S., l'industrie du pneumatique est proche de celle de la métallurgie sur ce problème,
- 3) la remise en cause des pratiques patronales en ce qui concerne les salaires. Les travailleurs revendent le même salaire à toutes les calandres et une augmentation uniforme de 0,50 F. Il s'agit là d'une aspiration à plus de justice dans les rémunérations,
- 4) le refus de l'autoritarisme Michelin qui se caractérise par un fonctionnement hiérarchique autoritaire stérilisant toute prise de responsabilité et empêchant toute initiative, celle-ci étant renvoyée à l'échelon le plus élevé de la hiérarchie. C'est aussi l'étroite dépendance des usines de « province » par rapport à CLERMONT-FERRAND. Et ceci dans tous les domaines...

... I - LA SOLIDARITE INTERNATIONALE s'est exercée grâce au Conseil Mondial permanent et à l'I.C.F. Une fois de plus ces organismes ont prouvé leur efficacité en annulant les tentatives de transfert de production que recherchait Michelin.

En refusant, à notre demande, d'effectuer des heures supplémentaires demandées par Michelin pour compenser « une panne de machine à CLERMONT-FERRAND » (sic) nos camarades alle-

mands de l'I.G. chimie et nos camarades italiens ont exprimé non seulement leur solidarité, mais renforcé la position des travailleurs de O.P.K. Que dire de nos camarades espagnols qui ont pris également des dispositions malgré les conditions de leur combat clandestin. Cette solidarité active s'étend chaque jour, les Hollandais, les Canadiens... toutes les organisations membres du Conseil Mondial sont vigilantes aux tentatives de « torpillage » de la grève française.

Comment peut-on nier l'efficacité de ces dispositions quand on sait que les usines Michelin de CLERMONT-FERRAND sont pratiquement arrêtées faute d'approvisionnement en nappe métallique et que l'on constate chez Citroën par exemple, que les pneus Michelin ont disparu depuis deux jours pour l'équipement des voitures et que les tentatives pour utiliser d'autres pneus (Dunlop) posent des problèmes techniques. Au montage des O.S., par exemple, la roue de secours équipée en pneu Dunlop empêche la fermeture du capot.

Oui, l'efficacité des dispositions prises par l'I.C.F. et le Conseil Mondial Michelin est prouvée et ce n'est pas l'arrivée à CLERMONT-FERRAND de camions allemands contenant des containers vides (ceci a été vérifié par les travailleurs Michelin) qui peut prouver le contraire.

#### II - L'EXTENSION DE L'ACTION AUX AUTRES USINES MICHELIN DE FRANCE.

La encore, si nous avons proposé une rencontre des deux organismes de coordination, des organisations C.F.D.T. et C.G.T. — rencontre qui a eu lieu le 10 octobre à CLERMONT-FERRAND — c'est avec la préoccupation de renforcer encore la position des travailleurs de O.P.K. et d'étendre l'action à toutes les usines françaises. En effet, il nous faut également réussir en France ce que nous avons demandé aux camarades italiens et espagnols, etc., c'est-à-dire le blocage des transferts de production et cela n'est pas toujours aussi simple, les mensonges de la direction trompent parfois momentanément les travailleurs (comme ce fut le cas à Bourges)...

... L'appel lancé par les deux organisations C.F.D.T. et C.G.T. du Trust va dans ce sens...

Salutations syndicalistes.  
Président du Conseil Mondial I.C.F.  
N. MANDRAY  
MICHELIN

#### C'est simple

« Ils ne veulent pas qu'on parle de nos salaires, des cadences, alors ils essaient de déformer nos mouvements. » Si les manifestations de solidarité des autres usines du groupe (C.G.T. et C.F.D.T. ont discuté ensemble mardi au plan fédéral) sont sensibles aux ouvriers de Clermont, ceux-ci savent qu'elles n'ont rien à voir avec le « conflit mondial autour d'O.P.K. » dont se régale une certaine presse. Des journalistes, depuis quelques jours, harcèlent en effet les ouvriers d'O.P.K. au sujet d'une présumée grève-boycott destinée à bloquer la production. On parle aussi à tort et à travers de « blocage », en Italie, en Allemagne, où les camions continuent pourtant tranquillement d'arriver. « La Nation » s'enflamme : l'essor économique français serait menacé à travers François Michelin ! Qui orchestre ces bruits fantaisistes ? et au profit de qui ? Si Michelin n'est pas directement à l'origine de l'arsenic alarmant de « La Nation », ce qui reste à prouver, il est certain que tous ces bruits ne lui déplaisent pas et qu'il profite.

Extrait de « L'Humanité »

« Dans l'Empire Michelin »

### Syndicalisme sans frontière L'ACTIVITÉ DE MICHELIN perturbée au niveau mondial par la grève de 135 ouvriers

Le 10 octobre, le conseil de l'atelier de Saint-Brieuc, dans le sud de la France, a voté la grève. Tendant les bras, les ouvriers ont déclenché une grève de 135 personnes.

« Le Figaro »

# Connais-tu la presse CFDT

Tu reçois chaque mois gratuitement ce journal de la Fédération. Sais-tu que si tu veux être informé plus complètement il existe 2 autres publications de la CFDT qui paraissent, l'une chaque semaine (Syndicalisme Hebdo), l'autre chaque mois (Syndicalisme magazine) et que tu peux t'y abonner pour la modique somme de 35 F.

Face à la marée d'informations diverses que tu reçois chaque jour, un bon moyen de rester informé objectivement... lis la presse CFDT.

## PROFITEZ des TARIFS 1972

ABONNEZ VOUS A

### syndicalisme<sup>cfdt</sup>

Mr Mme Mlle	NOM	prénom
RUE		N°
code postal	VILLE	
branche professionnelle .....		
SOUSCRIT un ABONNEMENT INDIVIDUEL (HEBDO + MAGAZINE) d'un an - Règlement joint <b>35 F</b>		

"Syndicalisme" 26 rue Montholon  
75439 PARIS-CEDEX 09  
CCP. C.F.D.T. 283.24 PARIS

# une arme terrible

## TA COTISATION

## SYNDICALE

Sais-tu, camarade,  
Que ta cotisation est une arme.  
Une arme terrible ?  
Si c'est avec l'argent qu'on t'exploite,  
C'est avec le tien que tu te libéreras !  
Dans les grands bordels du monde,  
Dans les palaces et les rendez-vous mondains,  
Parmi les épaules nues,  
Les diamants, les saphirs, les rubis et les diadèmes,  
A la roulette de Monte-Carlo,  
A la Bourse de Paris,  
L'argent coule, coule...  
L'argent des Vols,  
L'argent des Consciences,  
L'argent des Exploitations,  
L'argent des Prostitutions,  
L'argent des Lâches,  
L'argent des Crimes,  
Mais un jour viendra  
Où toute cette pourriture sera foute en l'air,  
Quand, avec toi, ils seront cent,  
Quand, avec toi ils seront mille,  
Quand, ensemble, nous serons des millions et des millions  
A PAYER NOTRE COTISATION SYNDICALE...  
Alors, le capitalisme prendra peur !  
Il tremblera dans sa cuirasse.  
Sais-tu camarade,  
Que ta cotisation est une arme,  
Une arme terrible ?...

Robert PHILIPPE, militant de la Métallurgie Nantaise

# MORHANGE... un culot monstre...

Vous lirez ci-contre une copie de la lettre que le laboratoire MORHANGE a fait parvenir à ses clients tout récemment. Elle se passe pour ainsi dire de commentaires et pourtant nous ne pouvons nous empêcher de relever le culot monstre dont fait preuve la Direction pour continuer à vendre ses produits.

Mais le plus surprenant, voire le plus inadmissible, c'est l'annonce par la Direction de ce que « seront » (admirez le futur) les conclusions de l'enquête judiciaires... Dommage que nous ne puissions pas en dire autant pour l'affaire qui nous oppose aux laboratoires J. ROY FREYSSINGE... (Voir Chimie Unifiée n° 3).

## PARFUMERIE

*Morhange*

BEAUX  
DELIVERS  
102  
340639  
IDEES

BPN 44 MEAUX CCP PARIS 20  
TELEGR. PARFUMORH MEAUX  
TELEX MORHANGE MEAUX 61

Meaux, le 19 septembre 1972

Monsieur et cher client,

Je tiens à vous dire personnellement à quel point j'ai été bouleversé par la douloureuse affaire du talc malfaçonné.

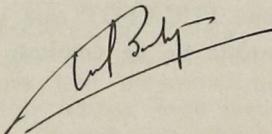
Je voudrais tout d'abord, avant de faire une mise au point sur ce dossier, vous remercier de la confiance et de la fidélité que vous n'avez cessé de nous témoigner, et auxquelles nous sommes très sensibles.

Seul le talc est incriminé, qui n'est d'ailleurs plus fabriqué dans nos usines depuis plus d'un an. Nous tenons à vous confirmer que la formule d'aucun de nos produits ne comprend d'hexachlorophène.

Comme vous avez pu le lire dans les journaux et entendre à la radio ou à la télévision, il s'agit "d'un accident de fabrication dû à une défaillance humaine", ainsi que l'a dit officiellement le Ministre de la Santé Publique. L'instruction judiciaire ne manquera pas de le confirmer.

Nous nous efforcerons de le faire savoir à tous les consommateurs qui sont vos clients et nous vous remercions de bien vouloir continuer à leur présenter l'ensemble de notre gamme d'eaux de Cologne et d'eau de toilette. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour que notre collaboration ne cesse de se développer.

Nous vous prions de croire, Monsieur et cher client, en l'expression de nos sentiments dévoués.



P. G. BERTY  
Directeur Général

## LA F. U. C. CFDT AU SEIN DE L'ICF

Les activités internationales de la Fédération s'accroissent de jour en jour. Nous y revenons très fréquemment dans les colonnes de notre Journal. C'est pourquoi nous avons même décidé d'y consacrer la page centrale de ce numéro de Chimie Unifiée.

Il ne s'agit pas de faire un long article sur la manière dont nous concevons l'action internationale au sommet, au contraire il s'agit de montrer par des exemples concrets dans quelles voies se développent ces activités. Cela est d'autant plus important que la plupart de nos adhérents se trouvent dans des filiales ou des établissements de grandes sociétés qui règnent sur des milliers de travailleurs bien au-delà des frontières françaises, et que c'est par la solidarité de ces travailleurs entre eux que renaîtra un véritable internationalisme.

Le fait marquant c'est la participation des militants des entreprises concernées aux rencontres internationales d'une firme considérée. Ainsi pour ce qui concerne la France la FUC-CFDT seule adhérente à l'ICF (1) est déjà partie prenante à travers ses militants dans plusieurs conseils mondiaux tels que MICHELIN, RHONE-POULENC, SHELL, ST-GOBAIN, CIBA-GEIGY, AKZO, HOFFMANN LAROCHE, DUNLOP PIRELLI... d'autres conseils sont en cours de constitution. Ces conseils relativement autonomes et décentralisés, peuvent intervenir efficacement pour permettre les échanges d'informations dans un premier temps, mais aussi la solidarité active des travailleurs d'autres pays en cas de conflit.

Il ne se passe pas une semaine sans que nous ne soyons demandeurs de cette solidarité ou que nous soyions sollicités pour la mettre en œuvre.

Ce qui est certain, c'est qu'à travers les grandes sociétés multinationales, le mouvement international est en train de renaître. C'est une chance pour les adhérents FUC-CFDT que grâce à l'ICF nous soyons à la pointe de ce combat.

(1) ICF. Fédération Internationale de la Chimie et des Industries diverses à laquelle adhère notre organisation, a son siège à GENEVE, elle regroupe 4 millions d'adhérents. Elle est de ce fait la seule organisation représentative pour nos industries dans le monde capitaliste.

# A LA POINTE DU COMBAT INTERNATIONAL...

## Italie: UN ACCORD IMPORTANT

Le 11 octobre a été signé en ITALIE un accord intéressant toute l'industrie chimique.

Résultat de plusieurs mois de négociations et d'actions, cet accord présente un certain nombre de choses intéressantes comme nous l'ont indiqué les Camarades de la Féderchimici affiliés comme nous à l'ICF.

En particulier sur :

**L'horaire de Travail :** Application stricte de 40 heures. Pour les travailleurs postés des systèmes de repos compensateurs doivent permettre d'arriver à un horaire inférieur à 40 heures (37 H 20 au 1<sup>er</sup> mai 1974).

**Classifications :** Une seule grille de classification pour le personnel employé-ouvrier ramenée de 14 à 8 échelons.

**Conditions de Travail :** Des possibilités de contrôler sérieusement les conditions de travail (heures supplémentaires - cadences - ambiance du lieu de travail - surveillance médicale et registre biostatistique).

Et beaucoup d'autres choses sur la formation professionnelle, l'ancienneté, maladies et accidents...

## Ciba-Geigy : PREMIERS PAS

Le 13 octobre a eu lieu à GENEVE une réunion visant à la constitution du Comité Mondial Permanent Syndical CIBA-GEIGY. La présidence sera assurée par nos camarades de Suisse où se trouve le siège de cette très importante société pharmaceutique.

Dans un premier temps un effort particulier sera fait dans le domaine de l'information entre les affiliés de différents pays car il semble que la direction maintienne un véritable cloisonnement artificiel entre les différents établissements ou filiales.

Cette rencontre a permis aux militants de la FUC-CFDT de jeter les bases d'une coordination au niveau des différents établissements français pour dépasser les discriminations arbitraires.

Une information faite au personnel du siège à Paris sur cette rencontre a montré combien les travailleurs étaient intéressés, les réactions de la direction ont montré combien aussi nous avions touché le point faible.

A suivre...

## Pharmacie : Communiqué de presse

« Une délégation de la FUC-CFDT a participé à GENEVE les 9 et 10 octobre à la conférence mondiale sur l'Industrie Pharmaceutique organisée par l'ICF (Fédération Internationale de la Chimie).

Au cours de cette réunion la FUC-CFDT a pu constater que les problèmes qu'elle avait soulevés lors de sa conférence de presse de septembre, après le scandale du talc MORHANGE, préoccupent la plupart des syndicalistes des pays représentés (Argentine - Allemagne - Brésil - Pays Scandinaves - USA - Grande-Bretagne - Japon - Yougoslavie - Autriche - Italie - Hollande).

A cette occasion elle a pu dénoncer la lourde responsabilité des industriels et des sociétés multinationales pharmaceutiques qui les régissent ainsi que la politique du « laisser faire » du gouvernement français.

La FUC-CFDT s'est assurée le soutien des organisations syndicales pour qu'à travers l'ICF tout ce qui doit être connu de l'opinion publique le soit et pour qu'à ce niveau des solutions positives s'élaborent. »

Paris le 11 octobre 1972

## Michelin :

### Une riposte rapide et efficace

Le Comité Mondial MICHELIN mis en place depuis 1970 était intervenu plusieurs fois déjà dans différents conflits survenus en France, en Allemagne, en Espagne etc.

Dans le récent conflit des ouvriers de l'atelier OPK de Clermont-Ferrand, non seulement il est intervenu mais il a de plus fait la preuve de son efficacité grâce aux réflexes que sa mise en place a permis de créer.

Lorsque la Direction MICHELIN a demandé au conseil d'entreprise de ses Usines d'Allemagne de faire des heures supplémentaires à la fabrication de la toile métallique, elle s'est bien gardée de signaler qu'il s'agissait de compenser la perte de production due à la grève du service OPK. C'est sans compter sur le réflexe de nos camarades de l'IG CHIMIE, qui ayant pris contact avec le Président du Conseil Mondial MICHELIN (qui est un camarade de la FUC-CFDT) et ayant appris la véritable raison, ont refusé de céder à la manœuvre patronale.

Pareil scénario s'est déroulé en ITALIE à l'usine de Trente et en HOLLANDE. Enfin malgré leurs conditions défavorables, les camarades MICHELIN du Pays Basque espagnol mirent tout en œuvre pour faire obstacle aux exportations en direction de la France.

## Allemagne : 9<sup>e</sup> Congrès de l'IG Chimie

Un représentant de la Fédération a suivi à DORTMUND les travaux du 9<sup>e</sup> congrès de l'IG CHIMIE allemande.

C'est un événement important que le congrès d'une organisation, surtout quand nous avons avec celle-ci des relations régulières et surtout quand c'est une organisation qui regroupe plus de 600 000 adhérents (vous avez bien lu 600 000 adhérents). C'est dire que ce congrès ne pouvait pas ressembler à nos congrès fédéraux. Il n'en reste pas moins que cette participation était très intéressante pour nous. Si l'organisation pratique a de quoi laisser pantois et rêveur un syndicaliste français, force est de constater que pour ce qui est des discussions, les problèmes ne sont pas très différents. Même abordés dans d'autres termes, avec des méthodes différentes... ce que nous aborderons à notre 1<sup>er</sup> Congrès : quelle riposte syndicale en face du développement des grandes sociétés capitalistes multinationales, quel genre d'action mener, quel lien entre l'adhérent, le travailleur, le militant, l'organisation...

**Michelin**

## Avertissement sérieux grâce à l'action de 135 ouvriers

La grève de 4 semaines de 135 ouvriers du secteur OPK (toiles métalliques) de l'usine MICHELIN de Clermont-Ferrand a attiré l'attention de l'opinion publique sur ce que sont les conditions de travail des OS de l'industrie du caoutchouc.

Cette grève de 135 ouvriers dans une entreprise qui en compte 30 000 sur place, aurait pu passer inaperçue. Il n'en a rien été pour 3 raisons principales :

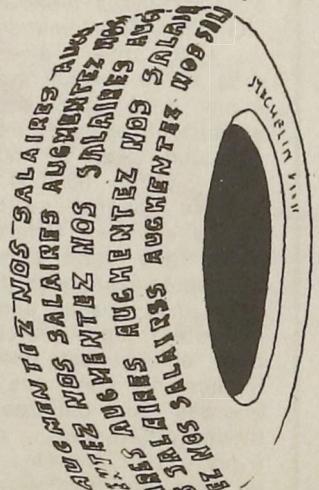
**La première** c'est la situation de cet atelier dans le processus de fabrication.

**La deuxième** c'est le soutien international rapide et efficace qui est intervenu pour soutenir l'action de ces camarades.

**La troisième** c'est le lien que ces travailleurs ont su établir avec les organisations syndicales et à travers elles avec tous les travailleurs français du trust MICHELIN.

Si après 4 semaines de grève les salariés de cet atelier ont repris le travail sans avoir obtenu satisfaction, il n'en reste pas moins de cette action reste un succès parce qu'elle a permis à l'ensemble des travailleurs de chez MICHELIN de prendre conscience de la nécessité de lutter contre le travail au rendement, contre la sous-classification, contre l'injustice et pour l'égalité (somme égale pour tous), contre l'autoritarisme qui découle des structures hiérarchiques MICHELIN. De prendre conscience également du nécessaire appui international.

De toute façon ces problèmes seront présents lors de la négociation avec la Direction dans les prochains jours, et d'autre



(DESSIN DE KONK.)

D'après « Le Monde »

part le Comité Mondial Permanent maintient en état d'alerte les travailleurs Allemands, Italiens, Espagnols, pour aider à l'aboutissement de ces négociations.



D'après « Syndicalisme »

**CPC Le Havre**

## Un lock-out qui tourne court

Un conflit important vient de se dérouler au HAVRE à la CPC (Compagnie Pétro-Chimique), usine qui fait partie du groupe ATO dans lequel sont partie prenante des entreprises importantes comme TOTAL, ELF, SNAP, AQUITAIN-ORGANICO...

Suite à une grève de 32 heures sur des problèmes de salaire et de statut du personnel vis-à-vis des grandes sociétés qui composent le groupe, la Direction décida le lock-out d'une partie des installations dans le but évident d'obtenir des garanties de la part des syndicats pour ce qui concerne l'arrêt des installations en cas de grève.

Les syndicats n'ont pas cédé au chantage et devant la détermination des travailleurs et les réactions au niveau des établissements des sociétés qui composent le groupe, la Direction a dû reculer et lever le lock-out rapidement.

Outre l'attaque juridique que le syndicat va intenter pour obtenir le paiement de ce lock-out jugé abusif, le succès de cette action réside surtout dans la mise en mouvement de l'ensemble des travailleurs composant le groupe ATO, en particulier au niveau de toute l'ancienne entreprise AQUITAIN-ORGANICO. Des actions sont prévues aux usines DE BALAN - MONT - SERQUIGNY - SIEGE - CENTRE DE RECHERCHE.

La Direction aurait voulu coordonner les activités syndicales du groupe : elle ne s'y serait pas prise différemment.

**Roger Bellon**

## Première grève Première victoire

La grève de 13 jours que viennent de mener les Camarades des Laboratoires Pharmaceutiques Roger BELLON (groupe Rhône-Poulenc) est un modèle de ce qui peut être entrepris et réussi dans la profession pharmaceutique.

La section syndicale CFDT toute jeune et très minoritaire a su, grâce à l'appui des autres laboratoires du groupe Rhône-Poulenc, faire prendre conscience aux travailleurs de chez BELLON qu'ils étaient les parents pauvres du groupe.

Les résultats ont été spectaculaires. En particulier augmentation uniforme de 100 F pour tous + augmentation de 3 % sur les nouveaux salaires à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1972. Révision de classifications de conditionnées, personnel d'entretien, techniciens et la maîtrise. Paiement à 50 % des heures de grève sans aucune récupération. Pas de répression pour faits de grève.

C'est donc une victoire importante à la fois sur les revendications, mais aussi sur l'implantation de la CFDT qui au cours de cette action a considérablement augmenté ses effectifs.

**Comurex**

## Occupation depuis le 6 octobre

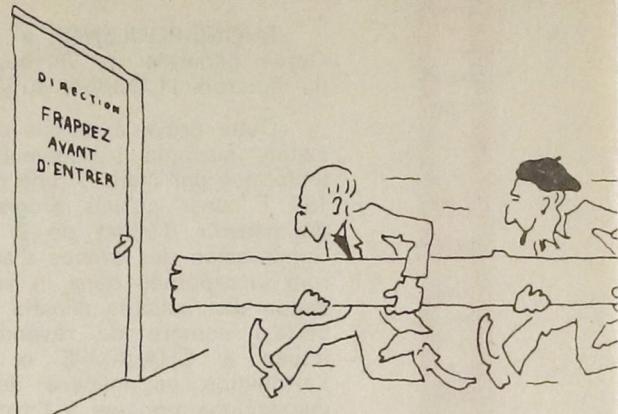
Grève avec occupation d'usine depuis le 6 octobre dans cette entreprise de raffinage d'uranium qui travaille pour le CEA.

Les motifs de la grève sont le retour aux 40 heures et l'augmentation des salaires de 150 F pour tous.

Les travailleurs ont en effet constaté que depuis mai 68 la Direction s'évertuait de faire disparaître les avantages acquis à cette époque. C'est ainsi qu'une réduction du temps de travail de 48 à 45 heures compensée à 100 % est en voie de disparition. A la date du 30 octobre la direction refuse les négociations décidant semble-t-il de laisser pourrir le mouvement.

Les travailleurs s'organisent de nombreux comités de soutien, se mettent en place au niveau de la région pour permettre la solidarité financière et le ravitaillement.

Les travailleurs sont prêts pour une lutte longue et dure.



Dessin de Konk

## Actions

L'action s'est développée dans de nombreuses autres entreprises de la Fédération.

C'est le cas de la **CPIO à NANTES** qui a vu une grève des ouvriers d'entretien qui amène 0,24 F pour les plus basses catégories, 0,16 F pour les autres catégories + la revalorisation d'un certain nombre de coefficients.

La grève des ouvriers spécialisés a permis d'obtenir 2 % en octobre + 0,15 F et 1 % en novembre.

**BERGOUGNAN** à Clermont-Ferrand : Après 3 jours de grève totale le travail a repris. Le résultat étant qu'à l'avenir les augmentations de salaire ne seront plus individualisées.

**A LA SEIA à RIOM** : Après une grève de 11 jours avec occupation d'usine, les 252 salariés amènent l'application de la Convention Collective du caoutchouc et ses avenants à partir du 1<sup>er</sup> novembre 1972. Les avantages acquis dans l'entreprise seront consignés dans un accord d'entreprise dont la signature doit intervenir au 1<sup>er</sup> janvier 73. Les travailleurs ont décidé la continuation de l'action, en particulier à travers des assemblées de personnel pour être tenus informés de l'évaluation des discussions concernant cet accord d'entreprise. Salaires pour les horaires : augmentation de 0,25 F minimum pouvant atteindre jusqu'à 0,37 F selon les catégories. Pour les mensuels augmentation de 2 % sur les salaires de septembre 72 avec un supplément de 3 à 5 % sur les plus bas salaires. Au 1<sup>er</sup> janvier 73, augmentation minimum de 4 %.

Des actions sont actuellement en cours dans le groupe RHONE-POULENC, en particulier à CHALAMPE et à ST-FONS, dans le groupe PCUK à LA MADELEINE, WATRELOOS et PIERRE-BENITE.

**RHONE-POULENC à CHALAMPE :**  
Grève générale de 24 heures reconduite du mercredi 11 octobre au jeudi 19 octobre.

Cette grève a permis d'obtenir les résultats suivants : augmentation de 30 F uniformes par mois + une prime unique de 180 F ainsi qu'une progression garantie du pouvoir d'achat de 2 % pour 1973. Suppression des primes d'assiduité qui seront incorporées dans le salaire. Revalorisation des salaires minima de 8 % + un certain nombre de revendications spécifiques à CHALAMPE et en particulier l'attribution en matière de maladie des dispositions prévues à l'avenant « cadres » pour toutes les personnes ayant plus de 10 ans d'ancienneté. Paiement de 1 jour 1/2 de grève.

**SOVIREL à NEMOURS :** Grève de 2 heures par jour depuis plusieurs semaines à l'atelier des ramasseurs pour des problèmes de classifications. La Direction a répondu par un lock-out partiel de quelques jours. Conséquence, les travailleurs reprennent l'action aussitôt après le lock-out.



d'après « le Monde »

#### ETHYLOX AU HAVRE

Une action est en cours dans cette entreprise depuis le 3 octobre sur le problème des salaires. Cette action de 8 h pour le personnel posté et de 2 h pour le personnel de jour, se renouvelle une fois par semaine depuis cette date.

Le 19 octobre la direction fait un certain nombre de propositions qui sont repoussées par le personnel réuni le 24 octobre en Assemblée Générale car elles sont notamment insuffisantes vis-à-vis des revendications des salariés.

L'action doit se poursuivre dans les semaines qui viennent.

#### MANOLENE LE HAVRE

Grève de 24 h le 19 octobre après consultation du personnel dans le cadre de la semaine d'action C.F.D.T. - C.G.T. Grève importante dans une entreprise du groupe Rhône-Poulenc qui n'avait pas fait grève depuis mai 1968.

#### JOURNÉE NATIONALE D'ACTION DU 26 OCTOBRE

Cette journée s'inscrivant dans le cadre confédéral de l'action C.F.D.T. - C.G.T. n'a pas donné lieu à un appel de deux fédérations de la Chimie C.F.D.T. et C.G.T. Le bureau national de notre fédération a pensé qu'il n'était pas besoin d'un cadre strict imposé par les fédérations mais qu'il appartenait aux sections syndicales C.G.T. et C.F.D.T. de se contacter et de réunir les travailleurs pour décider avec eux des meilleurs moyens pour permettre l'aboutissement de l'objectif fixé à cette journée : le salaire minimum à 1 000 F et la retraite à 60 ans.

Il est important également que cette journée ne soit pas une fin, ni que les travailleurs sur leurs problèmes propres attendent un autre mot d'ordre du même type. Au contraire, il appartient aux travailleurs dans les entreprises de décider des moyens à mettre en œuvre dans les meilleurs délais pour l'aboutissement de leurs revendications spécifiques sur le lieu de travail.

#### Dernière minute

##### RHONE-POULENC - VITRY

A l'appel des 3 organisations syndicales CFDT - CGT - FO les travailleurs se sont mis en grève le 26 octobre.

Il avait été décidé de rendre les travailleurs présents à l'assemblée générale souverains pour décider de la poursuite du mouvement. Celle-ci fut décidée à une très large majorité mais la CGT refusa ce vote... au 31 octobre les travailleurs en grève depuis le 26 octobre poursuivent leur action... sans la CGT.

##### SNPA à LACQ

Grève du personnel de 24 heures renouvelable avec réduction de la production de gaz au minimum technique. Ce qui est en cause : surtout les problèmes d'emploi, d'effectifs et de travail temporaire.

La poursuite de l'action est très liée aux positions que prendra la Direction au cours des négociations qui devraient s'ouvrir rapidement.

Les délais d'impression font que d'autres actions citées plus haut peuvent apparaître comme du « passé ».

Peu importe. L'important est de constater qu'il existe dans nos branches une réelle volonté d'action pour aboutir à la satisfaction des revendications. C'est cela qui importe, comme ce qui importe également est que les travailleurs soient directement partie prenante à l'action qui se décide dans les entreprises.